LA SOCIÉTÉ ALPHA BAIE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

Categories: À la une !, Artisans : litige lié aux travaux

Tags: Actualités, Conseils



La société Alpha Baie, sise 5bis rue des Vanneaux ZA Les Garennes à MARLY (57155), a été placée en **liquidation judiciaire** le 4 février 2021, après avoir été placée en redressement judiciaire le 9 décembre 2020.

Le jugement de liquidation a été <u>publié au Bodacc</u> le 5 mars 2021. Vous avez deux mois suivant la publication du jugement pour déclarer vos créances éventuelles auprès du mandataire judiciaire, soit jusqu'au 5 mai 2021.

Le mandataire judiciaire est la Selarl SCHAMING-FIDRY & CAPPELLE, prise en la personne de Maître SCHAMING-FIDRY, 15 quai Félix Maréchal 57000 METZ.

<u>Voici le document à compléter</u> et à lui adresser dès aujourd'hui si vous avez une créance à déclarer.